

Nom et prénom du candidat :
Spécialité choisie :
Code utilisateur :

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL – SESSION 2020

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT RETRAÇANT LE PARCOURS ET LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT

Le décret n° 2018-238 du 3 avril 2018, relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale, précise que l'épreuve orale d'admission d'entretien avec le jury du concours externe d'attaché territorial se déroule de la manière suivante :

« *L'entretien débute par une présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation, à partir d'une fiche individuelle de renseignement (...). Lors de son inscription, chaque candidat constitue et transmet la fiche précitée au service organisateur du concours à une date fixée par celui-ci. Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. La fiche de présentation n'est pas notée.* »

Une mention complémentaire est destinée aux candidats titulaires d'un doctorat :

« *Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leur parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement mentionnée à l'alinéa précédent comprend une rubrique prévue à cet effet. Pour présenter cette épreuve adaptée, ils transmettent une copie de ce diplôme au service organisateur du concours au plus tard avant le début de la première épreuve d'admission.* »

Durée de l'épreuve : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus de présentation par le candidat ; coefficient 4.

Cet entretien vise à apprécier les connaissances administratives générales et les capacités, des candidats admissibles à ce concours, à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie.

Le dossier constitué par le candidat est établi comme suit :

Il comprend :

- I. Une présentation de sa formation initiale, de sa formation statutaire, de sa formation professionnelle tout au long de la vie et de son niveau de qualification ;*
- II. Une présentation de son parcours professionnel ;*
- III. Renseignements complémentaires (facultatif) : Pour tous les candidats : travaux de recherche, responsabilités associatives (domaine social, sportif, culturels, ...).*

Ou

- III. Pour les doctorants : un rapport présentant les acquis de votre de votre expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche.*

IMPORTANT :

Les candidats devront impérativement transmettre cette fiche « individuelle » retraçant les acquis de l'expérience professionnelle **COMPLETE** (après en avoir conservé une copie), **exclusivement par voie postale**, au plus tard le 19 novembre 2020, date de la 1ère épreuve, à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine
Village des collectivités territoriales
1 avenue de Tizé – CS 13600 - 35236 THORIGNE-FOUILLARD cedex

**I – FORMATION INITIALE, FORMATION STATUTAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE,
NIVEAU DE QUALIFICATION**

(page à dupliquer en fonction des besoins)

Code utilisateur :

a) FORMATION INITIALE OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

<i>Diplômes</i>	<i>Spécialité éventuelle</i>	<i>Obtention (OUI / NON / EN COURS)</i>	<i>Année d'obtention</i>	<i>Pays de délivrance du diplôme</i>

b) FORMATION STATUTAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

<i>Intitulé du stage suivi</i>	<i>Organisme de formation</i>	<i>Année</i>	<i>Nombre de jours</i>

II- PRESENTATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

(page à dupliquer en fonction des besoins)

Code utilisateur :

<i>Employeur (désignation, domaine d'intervention, nombre d'agents ou de salariés)</i>	<i>Poste occupé, période d'emploi (dates de début et fin)</i>	<i>Fonctions et principales missions et activités effectuées</i>

III. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

(Pour tous les candidats : travaux de recherche, responsabilités associatives (domaine social, sportif, culturels, ...)).

- Si vous le souhaitez, vous pouvez porter à la connaissance du jury, en 20 lignes (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne) des renseignements complémentaires sur votre situation, vos travaux de recherche, etc.
- Le **document dactylographié** sur lequel vous aurez notamment exposé les renseignements relatifs à vos travaux de recherches et vos responsabilités associatives devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être agrafé à la présente fiche de renseignements.
- S'il ne parvient pas au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine en temps voulu, le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.

PARTIE RÉSERVÉE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT

INTITULÉ DU DOCTORAT	DATE D'OBTENTION (JJ/MM/AAAA)

LES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE RÉSULTANT DE LA FORMATION À LA RECHERCHE ET PAR LA RECHERCHE

- Caractérisez, en 20 lignes maximum (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne), les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et précisez vos motivations.
- **Le document dactylographié** sur lequel vous aurez notamment exposé les acquis de votre expérience professionnelle devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être agrafé à la présente fiche de renseignements.
- S'il ne parvient pas au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine en temps voulu, le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.

Fait à ,
le

Je soussignée, atteste sur
l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :

Signature :

Code utilisateur :